Esther Poisson 2007/01/01

III Office québécois de la langue française

«Je me demande qu'est-ce que je ferais si... C'est à cause que...»

Capsule linguistique

ous employez ces formulations spontanément ? Saviez-vous que l'une est critiquée et que l'autre est vieillie ? Pour ces raisons, on ne s'attendrait pas à les trouver aujourd'hui dans un registre de langue neutre ou soutenu. Ces usages sont « marqués », c'est-à-dire qu'ils ne sont pas neutres. Il est donc intéressant de les signaler pour en prendre conscience de manière à les éviter, tout au moins quand le contexte de discours l'exige.

À cause que

La locution conjonctive à cause que est suivie d'une subordonnée, contrairement à la locution prépositive à cause de qui s'emploie toujours avec un nom ou un pronom (à cause de son handicap, à cause d'elle). Aux XVI^e et XVII^e siècles, la conjonction à cause que était usuelle ; on la trouve entre autres sous la plume de nombreux auteurs, dont Charles Perrault dans son Petit chaperon rouge (publié en 1697) : La bonne mère-grand, qui était dans son lit, à cause qu'elle se trouvait un peu mal, lui cria [au loup qui imitait la voix de la petite fille] : « Tire la chevillette, la bobinette cherra. »

La conjonction se fait ensuite plus rare à partir du XVIII^e siècle et les dictionnaires du XIX^e siècle la signalent comme vieillie. Et même si Littré, dans son dictionnaire, plaidait pour son maintien, l'usage en avait décidé autrement. La locution à cause que n'est donc pas incorrecte ou fautive, elle est tout simplement désuète ; aujourd'hui, *parce que* l'a délogée dans la langue courante.

Une autre formulation encore répandue dans certaines régions du Québec, notamment dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, est l'interrogation à cause ? au sens de « pourquoi ? ». Ce tour est bien attesté dans des parlers de France, en particulier de l'Ouest, d'où il nous est venu d'ailleurs. Mais à cause ?, qui n'est jamais entré dans les dictionnaires français, est demeuré ce qu'on appelle un *régionalisme* en France de même qu'au Québec puisque cette forme de l'interrogation n'y est usitée que dans certaines régions.

Qu'est-ce que

Un autre emploi à éviter est celui de la formule interrogative *qu'est-ce que* ou *qu'est-ce qui* dans une subordonnée amenée par des verbes comme *demander*, *savoir*, *voir* ou *chercher*. Des exemples ? *Je me demande qu'est-ce qu'il va penser de moi ? On attend de voir qu'est-ce qu'il va décider. Elle cherche qu'est-ce qu'elle pourrait bien lui répondre. Je ne sais pas <i>qu'est-ce qui* lui a pris de dire ça ! Elle se demande *qu'est-ce qu'elle* va porter pour la soirée.

On confond l'interrogation directe et l'interrogation indirecte. Ainsi, l'interrogation directe *qu'est-ce qu'il va penser de moi*? (qui, elle, est correcte) est reprise dans *je me demande qu'est-ce qu'il va penser de moi*. Bien que cette manière de s'exprimer soit assez répandue dans l'usage, autant au Québec qu'ailleurs dans la francophonie, elle est critiquée partout et l'a toujours été. La forme à lui préférer est évidemment *ce que* ou *ce qui*, selon que l'on rend l'interrogation directe *qu'est-ce que*? ou *qu'est-ce qui*? (par exemple, *je me demande ce qui se passe* et non *qu'est-ce qui se passe*, *il me demande ce que je veux* et non *qu'est-ce que je veux*). De la même manière, on emploiera *qui* pour rendre l'interrogation *qui est-ce qui*? comme dans *je me demande bien qui arrivera le premier* (et non *qui est-ce qui arrivera le premier*).

Pour en savoir plus sur ces sujets, nous vous invitons à consulter les articles À cause que, À cause et Qu'est-ce que de la Banque de dépannage linguistique de l'Office québécois de la langue française.





Esther Poisson

Terminologue à l'Office québécois de la langue française